



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

Direction des études et de la vie universitaire

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2019/2020

du 1^{er} septembre 2019 au 30 septembre 2020

Licence et master 1 (Paris et Melun)

1^{er} semestre

Lundi 30 septembre 2019 → samedi 21 décembre 2019

Cours	Lundi 30 septembre 2019 → samedi 21 décembre 2019
TD de langues obligatoires, sport, informatique et mathématiques-statistiques, parcours réussite	Lundi 30 septembre 2019 → samedi 21 décembre 2019
TD de droit - économie – gestion - information et communication, cours de DU, langues facultatives et tutorats	Lundi 14 octobre 2019 → samedi 21 décembre 2019
Semaine de révisions	Lundi 6 janvier 2020 → samedi 11 janvier 2020
Examens	Lundi 13 janvier 2020 → samedi 1 ^{er} février 2020

2^{ème} semestre

Lundi 3 février 2020 → samedi 9 mai 2020

Cours	Lundi 3 février 2020 → samedi 9 mai 2020
TD de langues obligatoires, sport	Lundi 3 février 2020 → samedi 9 mai 2020
TD d'informatique et mathématiques-statistiques	Lundi 3 février 2020 → samedi 9 mai 2020
TD de droit - économie – gestion – information et communication, cours de DU, langues facultatives et tutorats	Lundi 17 février 2020 → samedi 9 mai 2020
Semaine de révisions	Lundi 11 mai 2020 → samedi 16 mai 2020
Examens	Lundi 18 mai 2020 → fin juin 2020

Session de rattrapage

(1^{er} et 2nd semestres)

de fin août à fin septembre 2020

Vacances

Congés de Noël : du samedi 21 décembre 2019 au soir au lundi 6 janvier 2020 au matin.

Congés de printemps : du samedi 4 avril 2020 au soir au lundi 20 avril 2020 au matin.

Jours fériés

Toussaint	Vendredi 1 ^{er} novembre 2019
Armistice	Lundi 11 novembre 2019
Pâques	Lundi 13 avril 2020
Fête du travail	Vendredi 1 ^{er} mai 2020
Victoire 1945	Vendredi 8 mai 2020
Ascension	Jeudi 21 mai 2020
Pentecôte	Lundi 1 ^{er} juin 2020
Fête nationale	Mardi 14 juillet 2020
Assomption	Samedi 15 août 2020

La bibliothèque du centre Assas est fermée pendant les jours fériés et les vacances universitaires.

**Ce calendrier a été adopté lors du Conseil
d'administration du 20 mars 2019, modifié par
le Conseil d'administration du 3 juillet 2019**